



INDEPENDENT PRODUCER OF FINE SPIRITS

COGNAC FERRAND

SAS COGNAC FERRAND

24 chemin des Près
DOMAINE DE BONBONNET
16130 ARS
Tél : 05 45 82 13 03

Madame La Sous-Préfète de La CHARENTE
Sous-Préfecture de COGNAC
rue Jean TARANSAUD CS 90259
16100 COGNAC

Ars, le 9 Novembre 2020,

Objet : demande d'enregistrement au titre de la rubrique 2250

Madame La Sous-Préfète,

Nous avons le plaisir et l'honneur de vous transmettre ce jour le dossier de demande d'enregistrement pour une activité de distillation d'alcools de bouche classée au titre de la rubrique 2250 de de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement sur notre site d'ARS.

Ce dossier comprend

- le document CERFA 15679-02,
- un dossier de pièces complémentaires,
- des annexes dont les plans :
 - de situation au 1/25000^{ème},
 - de masse au 1/2000^{ème} jusqu'à une distance de 100 m des abords,
 - d'ensemble au 1/500^{ème} jusqu'aux 35 m des limites d'exploitation et pour lequel nous sollicitons votre bienveillance afin de déroger à l'échelle au 1/200^{ème} mentionnée à l'article R512-46-4 du Code de l'Environnement.

PRODUCTEUR INDEPENDANT DE SPIRITUEUX D'EXCELLENCE

Siège social : 4 Rue de Saint Pétersbourg 75008 PARIS FRANCE TEL + 33 (0)1 43 12 67 20
PRODUCTION : CHATEAU DE BONBONNET 16130 ARS FRANCE TEL + 33 (0)5 45 36 62 50 - FAX + 33 (0)5 45 36 62 55
CAPITAL SOCIAL 8 427 210 € - SIREN: 452 392 350 RCS PARIS - APE: 1101Z - TVA COMMUNAUTAIRE: FR 10452392350 - ACCISE: FR93 SIS E 0145
www.cognacferrand.com



INDEPENDENT PRODUCER OF FINE SPIRITS

COGNAC FERRAND

Le tableau page suivants présente le classement ICPE des activités de l'entreprise au terme des modifications projetées. Il tient compte :

- de l'activité de distillation de gin avec 6 alambics de 25 hl de charge, 2 de 20 hl et un de 50 hl,
- de l'utilisation d'une chaudière raccordée au réseau de gaz naturel de la commune pour la production de vapeurs

Compte tenu de l'existence des bâtiments, l'entreprise souhaiterait déroger aux prescriptions suivantes :

- Article 12 – II – Accessibilité des engins : la circulation de véhicules sur l'ensemble du périmètre de la distillerie et du chai de distillation ne sera pas possible.
Motif : les bâtiments réaffectés à l'activité sont des structures existantes.
Mesures proposées : l'entreprise a prévu un passage d'une largeur supérieure à 4m entre la chaufferie et le chai de vieillissement qui permettra une circulation périphérique sur l'ensemble formée par la distillerie, le chai de distillation, la chaufferie et le château.
- Article 5 – II - Le chai de distillation et la distillerie seront attenants au local distillateur et au local épices.
& Article 14 – Les murs séparant la distillerie des autres bâtiments ne dépasseront pas d'un mètre la toiture des autres bâtiments.

Motifs : les bâtiments réaffectés à l'activité sont des structures existantes et la construction d'acrotères impacterait très fortement l'esthétique du Château.

Mesures proposées : l'entreprise a prévu l'installation de rampes d'arrosage en toiture dont la mise en œuvre sera asservie à la détection incendie de la distillerie, du chai de distillation et du local épices.

Le débit d'aspersion proposé est de 20 litres par mètre linéaire de canalisation. Les canalisations couvriront :

- Le mur de séparation du local épices et du chai de distillation (20 m),
- Le mur de séparation du chai de distillation et de la distillerie (20 m),
- Le mur séparant le local distillateur du chai de distillation et de la distillerie (20m).

Soit un total de 60 m de linéaire de canalisations à alimenter durant 4h, soit un besoin en eau de :

- 20 litres x 60 m x 240 min = **288 m³**.

Ces 288 m³ seront fournis par la réserve en eau de 400 m³ au nord du chai de vieillissement via un groupe motopompe asservi à la détection incendie des locaux à protéger.



INDEPENDENT PRODUCER OF FINE SPIRITS

COGNAC FERRAND

N° Rubrique	Libellé de la rubrique (activité)	Caractéristiques et capacités des installations	Régime (1)
4755- 2.b	Alcools de bouche d'origine agricole et leurs constituants (distillats, infusions, alcool éthylique d'origine agricole, extraits et arômes) présentant des propriétés équivalentes aux substances classées dans les catégories 2 ou 3 des liquides inflammables. 2. Dans les autres cas et lorsque le titre alcoométrique est supérieur à 40 % : la quantité susceptible d'être présente étant : b) Supérieure ou égale à 50m ³	Chai de vieillissement : 50 m ³ Chai Citadelle : 60 m ³ Chai de distillation : 389 m ³ QSP totale : 499 m³	DC
2250-2	Production par distillation d'alcools de bouche d'origine agricole. La capacité de production exprimée en équivalent alcool pur étant : 2 - Supérieure à 30 hl/j et inférieure ou égale à 1300 hl/j.	9 alambics 6 x 25 + 1 x 50 + 2 x 20= 240 hl de charge soit 144 hl d'AP/j	E
2910- A.2	Combustion, à l'exclusion des installations visées par les rubriques 2770, 2771, 2971 ou 2931 A. Lorsque sont consommés exclusivement, seuls ou en mélange, du gaz naturel, des gaz de pétrole liquéfiés, du biométhane, du fioul domestique, du charbon, des fiouls lourds, de la biomasse telle que définie au a ou au b (i) ou au b (iv) de la définition de biomasse, des produits connexes de scierie et des chutes du travail mécanique du bois brut relevant du b (v) de la définition de la biomasse, de la biomasse issue de déchets au sens de l'article L. 541-4-3 du code de l'environnement, ou du biogaz provenant d'installations classées sous la rubrique 2781-1, si la puissance thermique nominale est : 2. Supérieure à 1 MW, mais inférieure à 20 MW	Puissance de 2,44 MW	DC

A : autorisation E : enregistrement DC : déclaration sous contrôle périodique D : déclaration NC : non classé

Tableau 1 : Classement projeté des installations et activités

Les communes concernées par ce rayon d'affichage de 1 km sont les communes de ARS, COULONGES, CELLES et GIMEUX.

Nous vous saurions gré de nous adresser en retour un récépissé de dépôt.

Veuillez agréer, Madame la Sous-Préfète, nos cordiales salutations.

Mathieu CROIZE,
Directeur des Opérations



PRODUCTEUR INDEPENDANT DE SPIRITUEUX D'EXCELLENCE

Siège social : 4 Rue de Saint Pétersbourg 75008 PARIS FRANCE TEL + 33 (0)1 43 12 67 20
PRODUCTION : CHATEAU DE BONBONNET 16130 ARS FRANCE TEL + 33 (0)5 45 36 62 50 - FAX + 33 (0)5 45 36 62 55
CAPITAL SOCIAL 8 427 210 € - SIREN: 452 392 350 RCS PARIS - APE: 1101Z - TVA COMMUNAUTAIRE: FR 10452392350 - ACCISE: FR93 SIS E 0145
www.cognacferrand.com